

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2021/63  Paraphe : <b>BS</b>
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>Délibération n°DB2021/32</b>	

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 20

**POUR : 20 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le vingt-huit avril deux mille vingt et un, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation : 20/04/21

Mme Françoise PAYEN est élue secrétaire de séance.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, DEMISSY Pierre, FLEURY Vincent, LAURENT-CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, M. VALET Bruno.

Ayant donné pouvoir de vote : M. DE POUILLY Jean ayant donné pouvoir de vote à M. MEIS Michel, M. COLSON Pascal ayant donné pouvoir à Mme DION Valentine.

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE RENOVATION DE TOITURES/FACADES**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire du 15/12/16 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour des rénovations de toitures :

Nom Prénom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention proposée
	08310 DRICOURT	P.occupant	Toiture	16 692,17 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08400 VOZUIERS	P.occupant	Toiture	11 829,30 €	10 000,00 €	1 500,00 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

  
Benoit SINGLIT